

Votre bulletin municipal

N° 52 Décembre 2023



Edito

Chers Montaltiennes et Montaltiens,

Durant ce semestre, Montaut a vécu au rythme de nombreuses animations, que de beaux succès ! Un grand merci aux associations et à leurs bénévoles, aux élus en charge des manifestations, aux services municipaux, qui ont tous contribué à ces moments de partage et de convivialité.

A l'approche de l'hiver, j'invite une nouvelle fois à la responsabilité toutes les personnes utilisant les bâtiments communaux. Il est inutile de rappeler à la population que le coût de l'énergie a et va encore augmenter. Il est du devoir de chacun de respecter les différentes structures mises à disposition par la Mairie et de se comporter en bon père de famille comme chacun le ferait chez soi.

Les travaux d'enfouissement des réseaux secs de la rue Torte doivent se poursuivre par la mise en place des lampadaires. Toutefois, le syndicat d'Energie, maître d'ouvrage, souhaite décaler d'une année la deuxième tranche en raison notamment de la hausse du coût des matériaux. Viendra ensuite et enfin la réhabilitation de la rue Torte. Nous nous sommes positionnés pour être éligible au dispositif « villages d'avenir » qui pourrait nous permettre d'obtenir des subventions intéressantes et ainsi alléger financièrement ce dernier gros programme d'investissement.

La révision du PLU arrive à son terme. Ce dossier très sensible a été adopté par le Conseil Municipal. Place maintenant à l'enquête publique pour une application vraisemblable au mois de juillet 2024. Les personnes qui le souhaitent pourront ainsi venir rencontrer le commissaire enquêteur et exprimer leur souhait ou revendication. Cette révision du document d'urbanisme rendue obligatoire par la promulgation de certaines lois a été laborieuse. En effet, comme je l'ai déjà dit lors des précédents éditos, le reclassement de plusieurs hectares de terres constructibles en terres agricoles est difficile à expliquer aux propriétaires concernés qui se sentent légitimement lésés. Mais notre devoir était de mener à son terme ce dossier en prenant comme seul critère l'intérêt communal.

L'autre dossier important traité avec l'aide du Syndicat Mixte du Bassin du Gave de Pau est le Plan Communal de Sauvegarde. Celui-ci a pour but de planifier les actions à entreprendre en cas d'évènements majeurs naturels, technologiques ou sanitaires. Il recense à travers des fiches actions, les moyens humains et matériels mobilisables. Nécessaire et obligatoire, il est activé soit par le Préfet soit par le Maire. Un grand merci à Séverine PRAT, notre première adjointe, qui a piloté et mis en œuvre ce document.

En attendant, je vous souhaite de belles fêtes de fin d'année et une belle solidarité entre nous.

Le Maire, Alain CAPERET



Votre bulletin municipal N° 52 Décembre 2023

Mairie de Montaut - 2 Rue de la Fontaine 64800 MONTAUT - Tél 05 59 71 93 57

Directeur de la rédaction Alain CAPERET

Crédits photos Alain CAPERET, Séverine PRAT et sous la responsabilité des divers contributeurs.

Depuis le bulletin précédent, le Conseil Municipal s'est réuni...

Le 18 juillet : un tarif unique de 12€ le stère a été fixé pour la vente de bois issu des intempéries, coupes sanitaires et exceptionnelles, hors périmètre ONF. Puis, comme chaque année, l'assemblée a décidé de renouveler la participation de la commune à la rémunération du surveillant de baignade à la piscine de Lestelle-Bétharram en juillet et août. Ainsi, les Montaltiens ont accès à cet équipement.

Le 12 septembre : la mise en place du prélèvement automatique et la possibilité de payer en ligne les factures dues à la collectivité ont été votées à l'unanimité. Ces moyens de paiement pourront être proposés prochainement. Lors de cette séance, le programme voirie 2023-2024 a été présenté afin de solliciter les subventions auprès du Conseil Départemental.

Le 16 novembre : après le vote de trois décisions modificatives budgétaires, le Conseil Municipal a validé le lancement de la concertation sur les Zone d'Accélération des Energies Renouvelables. Par ailleurs, l'ouverture de l'enquête publique sur le programme pluriannuel de gestion du bassin versant du Lagoïn et de la Mouscle a été portée à la connaissance des personnes présentes.

Le 23 novembre : l'assemblée délibérante a approuvé le bilan de la concertation concernant la révision du Plan Local d'Urbanisme et voté l'arrêt du projet de révision.

Les comptes rendus des conseils municipaux sont en ligne sur le site internet www.montaut64.fr



Dessine-moi un

La deuxième édition du jeu de piste Dessine-moi un Montaut s'est déroulée le 16 septembre 2023, journée du patrimoine. Cette année le patrimoine de Montaut, l'ancien réseau public de l'eau et son histoire étaient à l'honneur.

Pour la première épreuve, sur le plan de la commune qui leur était fourni, tous les participants, enfants et adultes, ont su situer les vestiges de l'ancien réseau public de l'eau.

Pour la seconde épreuve, bien qu'un peu plus difficile, les réponses au questionnaire historique sur notre village ont majoritairement été trouvées ! A la salle des associations, grands et petits ont ensuite dessiné ou peint les éléments de l'ancien réseau public de l'eau (thème imposé).

Enfin un goûter a clôturé cet après-midi culturel pour le plus grand plaisir de tous.

La commission Patrimoine

Dans le cadre de la révision du PLU, l'arrêt du projet a été voté par le Conseil Municipal le 23 novembre 2023. Courant du second trimestre 2024, il sera procédé à une enquête publique. A son terme, l'assemblée délibérante aura compétence pour prendre la décision d'approbation (de la révision) du plan local d'urbanisme.

Un commissaire enquêteur va être désigné par le président du tribunal administratif de Pau. Celui-ci siègera à la mairie où toutes les observations doivent lui être adressées. Les pièces du dossier seront consultables aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie, du lundi au jeudi de 15h00 à 18h00. Chacun pourra consigner éventuellement ses observations sur le registre d'enquête prévu à cet effet ou les adresser, par écrit, au commissaire enquêteur à l'adresse de la mairie.

Recueil des observations du public

Les dates de permanence du commissaire enquêteur seront communiquées par voie de presse, affichage et voie électronique (site de la commune – intramuros). Les informations relatives à l'enquête pourront être consultées sur le site www.montaut64.fr

Clôture de l'enquête publique

A l'expiration du délai de l'enquête, le registre sera mis à disposition du commissaire enquêteur et clos par lui.

Diffusion du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur

A l'issue de l'enquête, le public pourra consulter le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur à la mairie durant les heures d'ouverture au public. Une copie de ce rapport sera adressée à M. le préfet du département des Pyrénées-Atlantiques.

Le Maire

Travaux de sécurisation routière

La commission voirie réunie au mois d'août dernier a permis de présenter au Conseil Municipal le projet d'aménagement au niveau du cimetière.

Ces travaux de sécurisation, réalisés début novembre, permettent à la fois de faire ralentir les usagers de la route grâce à une écluse, et d'assurer le cheminement des piétons. Cet aménagement a été étudié par les services du Conseil Départemental qui reste le principal financeur de l'opération.

Avant



Après



Installation de défibrillateurs

Comme nous l'avons annoncé, un deuxième DAE a été installé le 15 novembre au niveau des salles polyvalente et culturelle. Cette fois encore, la caisse locale de Groupama nous a accordé une aide de 500€ et nous en remercions le Président.

Un défibrillateur permet de choquer une personne en état de fibrillation cardiaque. Tout est automatique, il suffit de poser les deux électrodes et de suivre les consignes indiquées par l'appareil. Les personnes intéressées pour suivre une formation aux gestes de premiers secours sont invitées à contacter la Mairie pour s'inscrire. La formation sera organisée dès que le nombre de personnes sera suffisant.



Cimetière et gestion des espaces verts

Comme vous le savez, depuis plusieurs années la municipalité a mis un terme à l'utilisation de produits phytosanitaires pour l'entretien du cimetière et des rues du village. La collectivité se doit de respecter la réglementation et, de fait, chacun doit désormais accepter le verdissement de nos espaces publics.

Au cimetière, dans les allées gravillonnées, un désherbage mécanique manuel est effectué. Ce procédé nécessite plusieurs passages notamment au printemps et pendant l'été. Durant ce mois d'août, plusieurs personnes nous ont fait part de la prolifération des mauvaises herbes, provoquant un sentiment d'abandon de ce lieu intime de recueillement. Je ne peux pas laisser dire que les élus ne se sentent pas concernés par l'état du cimetière, et que les employés municipaux ne font rien. Cette année, les conditions météorologiques ont favorisé la pousse de la végétation. Nos 3 agents techniques polyvalents doivent s'occuper des espaces verts mais aussi, et entre autres choses, de l'entretien des bâtiments, des réparations diverses, de la préparation des événements communaux en lien avec les associations, etc. Donc effectivement, il y a eu un peu de retard dans l'entretien du cimetière, non pas par délaissement mais par manque de disponibilité, et l'intervention du mois de septembre a permis de tout remettre en ordre. Autant j'accepte la critique, autant j'aurais bien aimé avoir à ce moment-là quelques retours positifs sur le travail remarquable de nos employés.

À présent que les allées sont propres et désherbées, nous comptons sur chacun pour entretenir les abords des tombes, ceci est primordial pour stopper la propagation des mauvaises herbes. Car, par-delà les efforts demandés aux Mairies, c'est aussi l'obligation incombant aux familles d'entretenir soigneusement tombeaux et caveaux. Entretenir une tombe, c'est-à-dire nettoyer régulièrement la sépulture d'un membre de votre famille, c'est honorer sa mémoire et son nom, mais c'est également une obligation civique.

Le Maire



Vie municipale

L'école publique Léonce Peyrègne

Les rencontres rugby en équipes mixées

Le 19 octobre, les élèves se sont rencontrés au rugby au sein de 4 équipes multi-niveaux, formées en mélangeant les élèves des 3 classes.



Le jeu de l'horloge : deux équipes s'affrontent pour terminer le plus rapidement possible soit leur tour de cercle (passes sur le côté) soit une course autour du cercle.

Le mini match de rugby en équipes multi-niveaux : ici, les plus grands ont mis leurs compétences au service de leur équipe composée aussi avec des plus jeunes qu'eux.



L'atelier parcours de passes et tirs : pour devenir un expert en passe arrière et en tir dans la bonne humeur.

Le jeu de la rivière aux crocodiles version rugby : il s'agit de travailler les stratégies d'évitement, la précision des lancers et l'interception des passes.



La bastide de Montaut

Nous avons travaillé avec le centre culturel de Nay sur les bastides, leur description, leur localisation. Nous avons accueilli Olivier Layus, artiste sculpteur, dans nos classes. Il a travaillé avec tous les élèves pour construire une bastide du futur à l'aide de pavés droits rigides pliés et cousus par les CE2-CM, décorés à la peinture végétale (fabriquée et appliquée par tous les enfants). Cette œuvre nous a permis également d'élaborer des blasons décoratifs représentant la vie de nos enfants aujourd'hui (les parents, la forêt, les animaux, la famille, la montagne, le sport, la nourriture...). Les bastides réalisées par les écoles de Montaut, Lestelle-Bétharram et Bruges ont été mises en valeur lors d'une exposition itinérante à Montaut, Bruges et Nay.





Sortie en forêt du 10 octobre

Le mardi 10 octobre, les élèves de l'école de Montaut se sont rendus sur la parcelle de forêt pédagogique confiée en 2022 par la Mairie dans le cadre du programme « dans 1000 communes la forêt fait école ».

Guidés par nos partenaires de l'ONF, ils ont pu observer l'évolution des jeunes châtaigniers et noyers semés l'an dernier, puis ils ont à nouveau mis en terre de jeunes plants des mêmes arbres. Les enfants ont ensuite construit des cabanes et ont réalisé des créations artistiques à partir de ce qu'ils trouvaient dans la forêt.



Enfin, cette belle matinée, destinée à faire prendre conscience aux élèves les enjeux écologiques et à la tenue d'une conduite responsable, s'est clôturée par un pique-nique bien mérité !

*Juliette et Giulia et Margaux et Lisa
et Enora on a décoré la cabane.*

Retrouvez toutes les informations du projet de Forêt Pédagogique porté par la Mairie et les enseignantes de l'école, les photos, le compte rendu des différentes animations organisées sur le site internet de la commune : www.montaut64.fr / onglet Découvrir / rubrique La Forêt Pédagogique.

ALSH Pinocchio

Lors des vacances scolaires de la Toussaint, le SIVU Pinocchio a proposé plusieurs thèmes. Pour Halloween, les enfants ont pu se déguiser et participer à de nombreux jeux, ils ont aussi fait le « fameux porte à porte » pour récupérer les bonbons. Les habitants ont joué le jeu et les enfants en ont eu beaucoup !

Une sortie au parc de la Demi-Lune à Lannemezan a été organisée. Les enfants ont pu découvrir la mini ferme, le mini golf, des manèges et certains ont même fait du poney. A noter que 16 enfants Montaltiens ont fréquenté le centre pendant les vacances et qu'ils étaient 10 par jour en moyenne sur toutes les vacances.

Depuis la rentrée scolaire, l'équipe du mercredi a changé et accueille Fanny, nouvelle animatrice chez les maternelles diplômée bafa, et Théo chez les élémentaires diplômé pour entraîner les enfants au foot, qui a lancé un projet sport pour l'année scolaire. Le thème de Noël sera bien évidemment mis en avant tout le mois de décembre avant les fêtes de fin d'année.

Vous pouvez toujours inscrire vos enfants : par mail (alsh.pinocchio@laposte.net), par téléphone (0649731439) ou pendant les jours d'ouverture directement au centre.



Premier bilan à la cantine

Il est toujours difficile de trouver un prestataire de cantine qui réponde à la fois à nos attentes qualitatives et au goût des enfants. La Culinaire des Pays de l'Adour qui a été choisie répond à cette attente depuis 3 mois. Depuis la rentrée, elle a proposé, hormis les entrées classiques, des entrées diversifiées comme la salade fraîcheur (concombre, carottes râpées, maïs, tomate, vinaigrette), le duo de crudités (carottes et céleri râpés mayonnaise), la salade bohémienne (concombre, tomate, olives noires, câpres, vinaigrette).

Concernant le plat principal, plusieurs nouveautés aux multiples saveurs ont bien plu aussi, par exemple le sauté de bœuf à l'italienne (sauce tomate), le cordon bleu (jusqu'à présent nous avons des panés de dinde sans fromage), le colombo de poulet (sauté de poulet sauce curry, curcuma, poivron, oignon, ail), le roulé au fromage, le chakalaka, plat d'Afrique du Sud (haricots blancs sauce tomate, poivron, gingembre, curry)...

Les enfants ont l'occasion de découvrir ainsi de nouvelles saveurs qu'ils vous réclameront qui sait à la maison !

Le Conseil Municipal des Enfants et Jeunes

La prochaine élection des représentants au CMEJ de Montaut se déroulera le **vendredi 16 février 2024 de 15h à 19h à la salle culturelle**. Comme prévu, cette année l'élection sera ouverte aux collégiens de Montaut en 6ème ou en 5ème en plus des enfants du CP au CM2 de l'école Léonce Peyrègne.

Appel à candidature des collégiens : si votre enfant est un de ces collégiens et souhaite se présenter, merci d'en informer la mairie par courrier ou mail à accueil.mairie@montaut64.fr . Nous lui ferons parvenir en retour le règlement intérieur du CMEJ.

Clôture des candidatures le 16/01/2024.

Le 11 novembre, jour du Souvenir



Le 11 novembre est une date qui revêt une grande importance historique et émotionnelle, car elle symbolise la fin de l'un des conflits les plus meurtriers de l'histoire : la Première Guerre mondiale. Ce jour est marqué par des cérémonies officielles à travers le monde, des dépôts de couronnes, des défilés militaires, des moments de silence et des discours, la population est encouragée à observer une minute de silence pour se rappeler les victimes de la guerre. En conclusion, le 11 novembre est un jour de réflexion et de commémoration, rappelant les sacrifices consentis par d'innombrables hommes et femmes dans le but de préserver la paix et la liberté.

Nous tenons à remercier chaleureusement tous ceux qui ont rejoint la cérémonie du 11 novembre. Votre présence montre notre unité envers le devoir de mémoire. Merci pour votre engagement.

Patrice Huy, correspondant Défense



Finale des Bastides Enchantées à Montaut

Après le succès des six concerts de sélection dans les bastides de Navarrenx, Assat, Lestelle-Bétharram, Vielleségure, Labastide-Villefranche et Gan, la finale se chantait samedi 26 août à Montaut, une des 15 bastides du 64, pour la 8ème édition du concours des Bastides Enchantées.

Sur l'estrade de la salle polyvalente, cinq ensembles béarnais, Los de Brousez, Quinz'Amics, Les Chanteurs du Faget, Lous deus Remparts, Los d'Ortes, et le duo basque Berçaits Anaiak ont prouvé leur talent devant un public venu nombreux pour les applaudir et profiter de ce moment d'exception. Les délibérations du jury ont désigné les frères Berçaits lauréats de l'édition 2023.

Un grand merci à tous les bénévoles, élus, agents, chanteurs de Montaut, et au club de Hand et ses jeunes pour leur participation dans l'organisation de cet évènement.



Le mot des élus d'opposition

Depuis le précédent bulletin municipal daté de juillet 2023, nous avons été convoqués aux conseils municipaux des 18 juillet et 12 septembre 2023. Sur les questions à l'ordre du jour, nous n'avons pas émis d'opposition. En fin de séance, nous avons abordé le sujet du projet de création d'un parking près de la fontaine Bruquet dans l'enclos du jardin. Nous avons rappelé que pour diverses raisons que nous pourrions justifier, ce projet ne nous convenait pas.

A l'heure de la rédaction de cet article, une convocation nous est parvenue pour le conseil municipal du 16 novembre 2023.

Toujours conscients de l'engagement qui est le nôtre, nous restons à la disposition des citoyens qui le souhaitent.

Bonne fêtes de fin d'année à tous.

Claudie Jouandou Ledin, Nadine Bonnasse Gahot et Didier Bélardy Escurès

Vie municipale

Installation d'une ostéopathe à Montaut

« Trouvez la lésion, corrigez-la et laissez faire ! »

Cette phrase est l'héritage d'Andrew Taylor Still, un américain du XIXème siècle, découvreur de l'ostéopathie. Sonnant comme une injonction, c'est surtout le concept fondateur pour tous les ostéopathes, depuis plus de 150 ans.

Cette philosophie est universelle et intemporelle : selon A. T. Still, le corps humain a ses propres ressources pour se maintenir en bonne santé, à condition qu'il n'en soit pas empêché par les accidents, les maladies, les traumatismes, tous ces aléas de la vie qui provoquent des blocages.

A l'aide de ses mains exercées, l'ostéopathe recherche dans le corps de son patient la (ou les) perte(s) de mobilité, qu'il considère comme l'origine du symptôme. Ce dernier étant l'effet d'une cause, c'est-à-dire la manifestation d'une « chaîne lésionnelle » qu'il faudra découvrir, et corriger. En restaurant le mouvement perdu, le praticien espère rendre au corps sa capacité à retrouver tout seul son équilibre, sa souplesse et ainsi son adaptabilité. Pour rendre sa liberté à cette partie bloquée, que ce soit une vertèbre, une articulation, un viscère, un muscle (etc..), l'ostéopathe dispose de différentes techniques (structurel, viscéral, crânien, somato émotionnel, fasciathérapie) qu'il choisit selon les indications, le choix du patient et le public concerné. Ainsi l'ostéopathie s'adresse à tous, du nouveau-né au sénior.

J'exerce ce métier avec passion et reconnaissance depuis plus de 20 ans, et ai la grande chance de l'enseigner, et ainsi de pouvoir le transmettre en France, et plus récemment à l'étranger. Je serais vraiment heureuse de vous le faire découvrir à Montaut, 7 place de l'Église.

Isabelle Carol



Horaires et services proposés



O jour le jour

ÉPICERIE MULTI-SERVICES
29 RUE LASSUN 64800 MONTAUT
05-59-53-63-27

Fabienne, gérante de l'épicerie, vous informe de la modification des horaires d'ouverture depuis quelques semaines, à savoir :

Du mardi au samedi : 7h30 - 12h30 / 16h00 - 19h30

Dimanche : 7h30 - 12h30

Fermeture le lundi

Elle propose désormais des plats à emporter sur réservation, en plus des services de presse locale, de point colis, point poste, bar, tabac, Française des Jeux, épicerie et pain.

Gy'Montaut

Vie associative



La prépa physique, et son accompagnement !
Et toujours sur le rythme de la bonne humeur



Montaut Lestelle frelons

Cette année encore nous avons poursuivi notre campagne de piégeage et de destruction de nids. Les prises sont toujours importantes (6000 environ pour 170 adhérents) sur nos 2 communes. La reprise du piégeage en septembre a été bénéfique et devrait être reconduite l'année prochaine. 15 nids ont été détruits par Nicolas LHOSPICE.

Avec la disparition des feuilles, il va être plus aisé d'apercevoir les nids. Nous vous demandons de nous le signaler le plus rapidement possible afin de les détruire car ils sont encore actifs dans la majorité des cas (pour info, un nid peut contenir jusqu'à 500 fondatrices). Nous percevons néanmoins les bienfaits de nos actions par rapport à d'autres villages qui n'en bénéficient pas et sont envahis par les nids de frelons.

Nous remercions la municipalité de Montaut pour sa participation financière à notre action.

L'assemblée générale de notre association aura lieu le **2 février 2024 à 18h à Lestelle-Bétharram**. Nous sommes toujours en quête de bonnes volontés pour étoffer nos équipes de piégeurs et piégeuses.

Reconnaitre le frelon asiatique

Le frelon asiatique à pattes jaunes, *Vespa Velutina Nigrithorax*, est à dominante noire, avec une large bande orange sur l'abdomen et un liseré jaune sur le premier segment. Sa tête vue de face est orange, et les pattes sont jaunes aux extrémités. Il mesure entre 17 et 23mm.



Frelon asiatique à pattes jaunes, *Vespa velutina*

Le frelon d'Europe, *Vespa Crabro*, à l'abdomen à dominante jaune clair, avec des bandes noires. Sa tête est jaune de face et rouge au dessus. Son thorax et ses pattes sont noirs et brun-rouges. Les ouvrières mesurent entre 18 et 23mm et les reines entre 25 et 35mm.



Frelon d'Europe, *Vespa crabro*

Vie associative

Ohlala l'asso

Voici l'affiche pour la récolte de couvertures et autres dons pour aider les actions de la maraude de Pau.

Cette récolte débute le 15 novembre depuis la base Ohlala Eaux Vives jusqu'à Pau, le camion se déplace sur toute la plaine de Nay sur rdv par téléphone au 06 15 08 75 98.

Bonne fin d'année à tous !

Fanny & Yves d'Ohlala

Ohlala
L'ASSO

06 15 08 75 98

Pour la maraude Pau
Ohlala l'Asso se déplace avec son camion et récupère:

- Couverture (pas de couette),
- Sac de couchages,
- Gants adulte (couleur sombre)
- Bonnet adulte (couleur sombre)
- Polaire adulte (couleur sombre)
- doudoune, parka ou anorak adulte (couleur sombre)
- Sac à dos mini30/40L
- Trousse de toilette et nécessaire
- Savon, brosse à dents, à cheveux...

Possibilité de déposer directement à
Ohlala Eaux Vives à Montaut
ou en prenant rdv par téléphone au
06 15 08 75 98.

*Toute d'adhésion à l'asso
*Non se copie et rdv par téléphone
*Informations complémentaires possible par message privé

*6^{ème} année de récolte *



AAPPMA La Batbielhe

Cette année 2023, vingt-septième d'existence de notre association, aura vu des conditions contrastées. A des niveaux d'eau relativement bas en début de saison, a succédé une période plus chargée avec un mois de juillet très pluvieux.

Les animations prévues pour les jeunes ont néanmoins pu se dérouler dans de bonnes conditions. C'est un axe de travail qui nous tient particulièrement à cœur car ce sont eux qui représentent l'avenir.

Concernant la vente des cartes, nous sommes cette année encore en légère progression par rapport à l'année précédente. Cela reste un motif de satisfaction compte tenu de la tendance inverse au niveau départemental.

Nous espérons être en mesure, pour la saison 2024, de pouvoir continuer à assurer des animations auprès des jeunes. De même, nous continuerons à mettre en œuvre un certain nombre de travaux d'amélioration sur nos petits cours d'eau qui représentent un fort intérêt pour la reproduction. Nous continuerons, bien sûr, à empoissonner régulièrement le lac de Coarrazze dont la fréquentation est toujours aussi régulière.

L'ensemble de l'équipe de l'AAPPMA La Batbielhe se joint à moi pour vous souhaiter une excellente année 2024.

Le Président, Yves LOUROUSE



Montaut Patrimoine Vivant

Journées réussies pour l'association Montaut Patrimoine Vivant qui avait organisé, à la salle culturelle, un évènement sur le thème des métiers anciens les 16 et 17 septembre derniers.

Les visiteurs ont pu découvrir l'intérieur en partie reconstitué de l'ancienne épicerie du village « chez Lapuyade», les outils et le métier à tisser utilisés jadis pour la transformation du lin et de la laine, le monde paysan avec divers outils, attelage, tombereau et tracteurs anciens et enfin une salle de classe avec tableau noir, pupitres, tablier, livres d'école, cahiers etc.

En parallèle à cette exposition, Thibaud, le maréchal-ferrant, Bertin pour le travail du cuir, Béatrice la couturière, Christine la potière, Gérard l'horloger ont fait des démonstrations de leur savoir-faire respectif devant un public varié et intéressé. La fabrication du jus de pomme à l'aide d'un broyeur et d'un pressoir traditionnel a suscité beaucoup d'intérêt tout comme un jeu de quilles de neuf, des ruches dont la plus ancienne en forme de cône et structure en noisetier. Les bénévoles et membres de l'association ont donné, cette fois encore, le meilleur d'eux-mêmes et ont largement participé à la bonne ambiance et au bon déroulement de ces deux journées.



De nouveau au travail pour préparer les décors de Noël, MPV vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année. Pour nous contacter : mpv6421@hotmail.com



Cours de Taichi Chuan à Montaut

Art de santé et de longévité, le Taichi Chuan est une gymnastique douce favorisant grandement l'équilibre, la souplesse et la coordination jusqu'à un âge avancé.

La lenteur propre à son exécution a aussi valeur de méditation en mouvement. Héritage de la sagesse des arts martiaux, de la philosophie et de la médecine chinoise ancestrale, il est considéré comme «un des plus précieux bijoux de la culture chinoise».

Tous les lundis à la salle culturelle : 18h00/19h30 (tous niveaux) - 19h30/20h30 (avancés)

Renseignements : Christophe Courté 06.99.78.05.47 - chc6376@yahoo.fr





Vie associative

Le comité des fêtes et les conscrits

Bonjour à tous, le comité des fêtes vous remercie d'être venus aux fêtes d'été et au match d'ouverture de la coupe du monde. Nous remercions également le Maire et le Conseil Municipal pour le magnifique feu d'artifice.

L'assemblée générale a eu lieu le vendredi 8 décembre. Si vous souhaitez nous rejoindre, n'hésitez pas à contacter un membre du comité des fêtes.

Cette année, le comité des fêtes va rejoindre les conscrits afin de les aider à préparer les fêtes de la Saint-Hilaire qui auront lieu le 13 et 14 janvier 2024. Vous trouverez dans ce bulletin le menu proposé ainsi que le coupon d'inscription au repas du samedi 13 janvier.

Association des Parents d'Elèves

L'Association des Parents d'Elèves de l'école Léonce Peyrègne est heureuse d'avoir pu contribuer au voyage scolaire des enfants à Arette en mai dernier, durant lequel ils ont pu aborder les enjeux sismiques de notre région. L'APE aidera cette année encore l'équipe enseignante, pour ses activités au sein de l'établissement comme la pratique du sport/judo avec Baptiste du JCCN et pour ses sorties en dehors, comme la découverte de la forêt.

L'association a renouvelé cette année une partie de son bureau avec l'arrivée d'Arnaud Moulin-Peysson en tant que trésorier et Marie Simonet en tant que suppléante.

Cette fin d'année 2023 a été rythmée par le loto organisé avec Beauvallon le week-end du 7-8 octobre, qui a permis une belle recette. Merci aux joueurs ! Et par la traditionnelle soirée Garburade organisée le 25 novembre, qui a réuni petits et grands. Nous remercions encore une fois les Chanteurs de Montaut pour leurs animations.

Pour 2024, l'APE a pour projet les activités suivantes :

- 30 mars : Chasse aux œufs de Pâques
- 26 mai : Vide Grenier / Poussette
- 9 juin : Vente de gâteaux lors des élections
- 22 juin : Fête de l'école

Et de nouvelles idées émergent aussi...

L'objectif de tout cela ? Passer un bon moment et continuer de financer les activités extra-scolaires de nos enfants, les ateliers de motricité, les éventuelles sorties découverte, les voyages de fin d'année et leur transport.

Le Bureau de l'APE Montaut

apemontaut64@hotmail.com



L'USCN Patinage

La section USCN Patinage a été créée en 2019, juste avant la crise sanitaire. Malgré le contexte, le club a su trouver ses marques et prendre son envol et compte aujourd'hui une quarantaine de licenciés. L'USCN Patinage propose une formation au patinage artistique à roulette, en compétition et

en loisir, à partir de 4 ans. Bénéficiant des enseignements de 2 anciennes patineuses, une dizaine de patineuses participeront cette année aux compétitions régionale et nationale.

Nous remercions sincèrement la municipalité de Montaut pour la mise à disposition de la salle polyvalente le jeudi soir de 18h à 20h30, car ce créneau nous permet de multiplier les entraînements de nos compétiteurs et ainsi de les préparer au mieux.

En plus des entraînements hebdomadaires, la section souhaite développer les partenariats en proposant des journées découvertes aux enfants de nos villages. Alors ne soyez pas surpris si vos enfants rentrent un soir, après une journée au SIVU Pinocchio en vous disant : « Aujourd'hui on a fait du patin. C'est trop bien ! »

Nous vous donnons rendez-vous pour un Roller Day sur le thème de Carnaval le **dimanche 11 février à la salle polyvalente**. Une journée dédiée à la pratique du patinage loisir, en quad ou en ligne, en famille ou entre amis, en musique et comme le thème nous y invite, venez déguisé ! En attendant de vous rencontrer, toute l'équipe de l'USCN Patinage vous souhaite de très bonnes fêtes de fin d'année.

Montaut handball



La rentrée des différentes équipes du MHB s'est bien déroulée. La barre des 120 licenciés est atteinte, ce qui dénote de la bonne santé du handball à Montaut. En effet, une équipe est représentée dans toutes les tranches d'âge, ce qui fait la fierté du Club.

Comme d'habitude, quelque soit votre âge (de 4 à 77 ans et plus), vous êtes les bienvenus pour étoffer l'effectif joueuses, joueurs et dirigeants. Précision : le hand loisir continue les mercredis soir à 19h30 et est ouvert également aux débutants qui veulent essayer. D'autre part, les enfants âgés de 4 à 6 ans intéressés par la découverte de ce sport peuvent nous rejoindre à tout moment dans l'année pour intégrer la section babyhand, et l'école de hand à partir de 6 ans.

Un grand merci encore cette année aux habitants de la commune pour leur accueil et leur générosité lors de la traditionnelle tournée des calendriers 2024.

L'ensemble du Club vous souhaite une bonne fin d'année 2023 dans la joie pour Noël et Nouvel An et tient à vous présenter par avance une excellente année 2024 !

Sportivement vôtre.

Le Bureau



Montaut au fil des mois



Juillet 2023

Les bornes anti-stationnement devant les salles ont été peintes en blanc pour plus de visibilité.



Août 2023

Le succès des fêtes organisées par le comité des fêtes de Montaut



Septembre 2023

Installation par les agents communaux des panneaux « risque d'inondations »



Octobre 2023

Présence des élus au cimetière pour aider à porter les fleurs pour la Toussaint



Novembre 2023

Repas de fin d'année le 18 novembre offert par la municipalité aux personnes de plus de 65 ans.

Décembre 2023

L'opération des boîtes à chaussures de Noël est renouvelée. Déposez votre boîte jusqu'au 15 janvier à la Mairie.



Joyeuses Fêtes

Retrouvez toutes ces informations sur notre site www.montaut64.fr et sur l'application IntraMuros

Contactez la Mairie au 05.59.71.93.57 ou par mail mairie@montaut64.fr

